

Énoncé de position



Pour faciliter la lecture, les mots de genre féminin appliqués aux personnes désignent les femmes et les hommes, et vice versa, si le contexte s'y prête. Par ailleurs, l'expression *infirmière autorisée* englobe les titres réservés *infirmière immatriculée* et *infirmière*.

LES DÉTERMINANTS DE LA SANTÉ

POSITION DE L'AIIC

L'Association des infirmières et infirmiers du Canada (AIIC) approuve une approche globale pour appuyer la santé, qui tient compte de facteurs présents à la fois à l'intérieur et à l'extérieur du secteur de la santé. L'AIIC met les fournisseurs de soins de santé et les décideurs du système de santé au défi de reconnaître l'influence importante mais limitée du secteur de la santé sur les résultats en matière de santé. L'AIIC demande de plus aux responsables des politiques de faire des déterminants de la santé¹ une priorité dans l'atteinte des buts de la santé.

L'AIIC est d'avis que les infirmières et les infirmiers autorisés ont une influence positive sur la santé des personnes et de leurs communautés du fait qu'ils tiennent compte d'un vaste éventail de déterminants de la santé qui englobent l'environnement social et économique, l'environnement physique, ainsi que les caractéristiques et les comportements individuels des personnes. L'AIIC croit que les infirmières et les infirmiers jouent un rôle primordial dans la prise en considération des déterminants de la santé en raison de leur pratique individuelle des soins infirmiers, de leur collaboration avec d'autres intervenants à l'intérieur et à l'extérieur du secteur de la santé et de leur participation à l'avancement de politiques publiques favorables à la santé.

Réaffecter du financement vers la prévention des maladies et la promotion de la santé

Le Canada finance depuis trop longtemps un système de santé qui vise avant tout à traiter les maladies plutôt qu'à les prévenir et à promouvoir la santé. L'AIIC croit qu'il est primordial d'effectuer un changement de paradigme stratégique pour appuyer les activités en amont. L'AIIC exhorte vivement les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux et les administrations municipales à réaffecter des fonds du système de santé à des programmes et à des services de prévention, ainsi qu'à des services qui abordent la question de la santé de façon positive. De tels programmes et services portent notamment sur l'éducation en nutrition, les conseils aux patients diabétiques, la fourniture de logements abordables, le développement de la petite enfance, l'amélioration des conditions d'emploi et l'amélioration de la sécurité alimentaire.

Adopter une approche fondée sur la collaboration en matière de politiques sur les déterminants de la santé

L'AIIC approuve une approche fondée sur la collaboration entre les personnes qui œuvrent dans des disciplines et des secteurs différents. Pour appuyer la cohérence des efforts, l'AIIC exhorte vivement les gouvernements à dépasser le cadre des services et des paliers de gouvernement pour élaborer et appliquer des politiques et des programmes de prestation de services tenant compte des déterminants de la santé².

¹ Cet énoncé de position vise à dessiner l'éventail général des déterminants de la santé. Cette approche est conforme à celle qu'ont suivie l'Agence de la santé publique du Canada [ASPC], l'Organisation mondiale de la Santé [OMS] et le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie [CSPASST]. L'énoncé de l'AIIC ne porte pas le titre « Déterminants sociaux de la santé » parce que cette expression a des significations différentes et, dans certains cas, ne s'applique pas à l'éventail complet des déterminants de la santé.

² (ASPC, 2007; Butler-Jones, 2008; CSPASST, 2009).

Renforcer et focaliser la recherche sur les déterminants de la santé

L'AIIC reconnaît la valeur de la recherche sur la santé en ce qu'elle nous aide à mieux comprendre l'effet de divers déterminants sur l'état de santé des personnes et des populations. Nous recommandons de pousser la recherche – en particulier sur les effets d'interventions visant à tenir compte des déterminants de la santé – et de systématiser la surveillance des résultats en matière de santé. L'AIIC est d'avis qu'il faut améliorer l'infrastructure de la recherche dans le secteur de la santé pour appuyer la collaboration interdisciplinaire et intersectorielle entre chercheurs, y compris en soins infirmiers. C'est pourquoi l'AIIC exhorte vivement les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux à investir davantage dans la recherche, les systèmes de surveillance et l'avancement du transfert des connaissances³.

Aider les infirmières et les infirmiers autorisés à tenir compte des déterminants de la santé

Les infirmières et les infirmiers autorisés incluent les déterminants de la santé dans leurs évaluations. Ils analysent les interactions entre les déterminants de la santé et leurs interventions infirmières et cherchent à produire des résultats positifs sur le plan de la santé chez les personnes et dans les communautés avec lesquelles ils travaillent⁴. L'AIIC exhorte vivement les organisations nationales, provinciales et territoriales (professionnelles, réglementaires, éducationnelles, patronales, gouvernementales et syndicales) à aider les infirmières et les infirmiers autorisés à s'occuper des déterminants de la santé. Cela peut se faire en fournissant de l'information et de la formation aux infirmières et aux infirmiers, ainsi qu'en les responsabilisant et en leur procurant des ressources.

CONTEXTE

Les déterminants de la santé sont des facteurs, des comportements et des conditions qui jouent les uns sur les autres pour influencer la santé⁵. L'état de santé découle de l'influence combinée « d'interactions complexes entre plusieurs facteurs d'ordre social et économique, par surcroît en interdépendance avec l'environnement physique et le comportement individuel⁶ ». Beaucoup de ces facteurs se trouvent à l'extérieur du secteur de la santé. La génétique et les habitudes de santé personnelles, comme l'activité et l'alimentation, ne sont pas les seuls facteurs qui prédisent si des personnes demeureront en bonne santé ou tomberont malades. Les circonstances socioéconomiques et environnementales ont au moins autant d'influence sur l'état de santé que les services de santé et les comportements personnels⁷, et en ont souvent même plus.

Dans le contexte de son approche de la santé des populations, l'Agence de la santé publique du Canada reconnaît que les déterminants de la santé sont les suivants⁸ :

- le niveau de revenu et le statut social;
- les réseaux de soutien social;
- l'éducation et l'alphabétisme;

³ (Butler-Jones, 2008.)

⁴ (AIIC, 2009)

⁵ (OMS, 2009b)

⁶ (ASPC, 2009)

⁷ (Marmot et Wilkinson, 2006; OMS, 2008; Lightman, Mitchell et Wilson, 2008; Raphael, 2008)

⁸ (ASPC, 2009)



- l'emploi et les conditions de travail;
- les environnements sociaux;
- les environnements physiques;
- les habitudes de santé et la capacité d'adaptation personnelles;
- le développement de la petite enfance;
- le patrimoine biologique et génétique;
- les services de santé;
- le sexe;
- la culture.

Au Canada, l'état de santé est relié à la situation socioéconomique⁹. À mesure que la situation socioéconomique d'une personne s'améliore – à la suite, par exemple, d'une augmentation du revenu ou d'une amélioration de l'éducation, du logement ou des conditions de travail, de l'accès aux soins de santé ou aux services de garderie –, son état de santé général s'améliore. Le Canada a beaucoup de programmes et de politiques qui visent à améliorer la situation socioéconomique. Cependant, l'écart continue toujours à grandir entre les revenus les plus élevés et les plus faibles. Par exemple, les taux de pauvreté sont beaucoup plus élevés chez certains enfants, chez les Autochtones, chez les immigrants récents et chez les personnes handicapées¹⁰ que dans l'ensemble de la population canadienne. Pour les populations nordiques du Canada, y compris les Premières nations et les Inuits, l'amélioration de l'état de santé passe notamment par l'amélioration de l'emploi, du logement et de l'accès aux aliments¹¹.

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) signale que les déterminants sociaux de la santé « sont l'une des principales causes des inégalités en santé » et définit les déterminants sociaux de la santé comme « les circonstances dans lesquelles les individus naissent, grandissent, vivent, travaillent et vieillissent, ainsi que les systèmes mis en place pour faire face à la maladie¹² ».

Pour répondre aux préoccupations soulevées au sujet des inégalités en santé, l'OMS a créé la Commission des déterminants sociaux de la santé (CDSS). De l'avis de la commission :

Le manque de soins de santé n'est pas la cause de l'énorme fardeau mondial imposé par la maladie : les maladies d'origine hydrique sont causées non pas par le manque d'antibiotiques, mais par l'eau sale et par les forces politiques, sociales et économiques qui ne mettent pas d'eau potable à la disposition de tous; les maladies cardiovasculaires sont causées non pas par le manque d'unités de soins coronariens, mais plutôt par les habitudes de vie, façonnées par les environnements; l'obésité est causée non pas par une défaillance morale des personnes, mais plutôt par la disponibilité excessive d'aliments à forte teneur en gras et en sucre. La principale intervention portant sur les déterminants sociaux de la santé doit donc provenir de l'extérieur du secteur de la santé¹³.

⁹ (Butler-Jones, 2008)

¹⁰ (Butler-Jones, 2008)

¹¹ (UNICEF, 2009; CSPASST, 2009)

¹² (OMS, 2009a)

¹³ (OMS, 2008, p. 35)



La CDSS a procédé à une analyse détaillée des données et a recommandé, dans son rapport final, trois principes d'action :

- Améliorer les conditions de la vie quotidienne.
- Lutter contre les inégalités dans la répartition du pouvoir, de l'argent et des ressources.
- Mesurer le problème, l'analyser et évaluer l'efficacité de l'action¹⁴.

L'Assemblée mondiale de la santé a lancé depuis un appel urgent pour réduire les iniquités en matière de santé en intervenant sur les déterminants sociaux de la santé¹⁵.

En tant que profession, les infirmières et les infirmiers préconisent la justice sociale. Le *Code de déontologie des infirmières et infirmiers* de l'AIIC aide les infirmières et les infirmiers à agir sur les déterminants de la santé et à instaurer des changements¹⁶.

REGARD VERS L'AVENIR

Les déterminants de la santé constituent un élément fondamental de la formation et de la pratique infirmière. Voici quelques exemples de la façon dont les infirmières et les infirmiers peuvent appliquer les principes de la CDSS grâce à leurs connaissances théoriques et pratiques en soins infirmiers :

- tenir compte des déterminants de la santé dans les plans de traitement et de suivi;
- connaître les ressources communautaires et les ressources liées à la santé qui s'offrent aux patients;
- veiller à ce que les programmes de promotion de la santé aillent au-delà du mode de vie et du comportement pour tenir compte des déterminants de la santé;
- plaider en faveur de l'universalité de l'accès aux programmes de santé de base, comme l'assurance-médicaments;
- tenir les décideurs au courant des travaux de recherche qui portent sur les liens entre les facteurs socioéconomiques et la santé¹⁷.

*Approuvé par le Conseil d'administration de l'AIIC
Novembre 2009*

¹⁴ (OMS, 2008)

¹⁵ (Assemblée mondiale de la santé, 2009)

¹⁶ (AIIC, 2008)

¹⁷ (AIIC, 2005)



Références :

- Agence de la santé publique du Canada. (2007). *Au croisement des secteurs – Expériences en action intersectorielle, en politique publique et en santé*. Ottawa : auteur.
- Agence de la santé publique du Canada. (2009). *Qu'est-ce qui détermine la santé?* Extrait le 17 mars 2009 de <http://www.phac-aspc.gc.ca/ph-sp/determinants/index-fra.php>
- Assemblée mondiale de la santé. (2009). *Réduire les inégalités en matière de santé par une action sur les déterminants sociaux de la santé* [WHA62.14]. Extrait le 15 octobre 2009 de http://apps.who.int/gb/ebwha/pdf_files/A62/A62_R14-fr.pdf
- Association des infirmières et infirmiers du Canada. (2005). *Les déterminants sociaux de la santé et les soins infirmiers : Résumé des enjeux*. [Document d'information]. Ottawa : auteur.
- Association des infirmières et infirmiers du Canada. (2008). *Code de déontologie des infirmières et infirmiers*. Ottawa : auteur.
- Association des infirmières et infirmiers du Canada. (2009). *Plan directeur de l'Examen d'autorisation infirmière au Canada, juin 2010 – mai 2015*. Ottawa : auteur.
- Butler-Jones, D. (2008). *2008 – L'administrateur en chef de la santé publique – Rapport sur l'état de la santé publique au Canada*. Ottawa : Agence de la santé publique du Canada.
- Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie. (2009). *Un Canada en santé et productif : une approche axée sur les déterminants de la santé. Rapport final du Sous-comité sénatorial sur la santé des populations*. Ottawa : Sénat du Canada.
- Lightman, E., Mitchell, A. et Wilson, B. (2008). *Poverty is making us sick: A comprehensive survey of income and health in Canada*. Toronto : Conseil de planification sociale communautaire de Toronto et l'Institut Wellesley.
- Marmot M. et Wilkinson R.G. (dir.). (2006). *Social determinants of health, Second edition*. Oxford : Oxford University Press.
- Organisation mondiale de la Santé. (2008). *Comblent le fossé en une génération : instaurer l'équité en santé en agissant sur les déterminants sociaux de la santé*. Rapport final de la Commission des déterminants sociaux de la santé. Genève : auteur.
- Organisation mondiale de la Santé. (2009a). *Déterminants sociaux de la santé*. Extrait le 15 octobre 2009 de http://www.who.int/social_determinants/fr/
- Organisation mondiale de la Santé. (2009b). *The determinants of health: Introduction*. Extrait le 15 octobre 2009 de <http://www.who.int/hia/evidence/doh/en/>
- Raphael, D. (dir.). (2008). *Social determinants of health: Canadian perspectives*. Toronto : Canadian Scholars' Press.
- UNICEF. (2009). *La santé des enfants autochtones : Pour tous les enfants, sans exception*. Supplément canadien au rapport La situation des enfants dans le monde 2009. Toronto : Comité canadien de l'UNICEF.



Voir aussi :

Publications connexes de l'AIIC en ligne :

Fiches d'information sur les déterminants de la santé

Publication connexe du CII :

Réduire les dangers pour la santé liés à l'environnement et au style de vie (2007)

Remplace :

La salubrité des aliments et la sécurité alimentaire sont des déterminants de la santé (2001)

L'environnement est un facteur déterminant de la santé (2000)

EP-109

